

Un voile d'illusions

Soukeynah Bakkali Tahiri

D'après le rapport chiffré d'UNIA datant de 2021, près de 243 dossiers concernant les discriminations à l'encontre des convictions religieuses et/ou philosophiques ont été ouverts en Belgique en 2021 – une tendance légèrement à la baisse en comparaison avec l'année précédente. Mais ce fléau est loin d'avoir complètement disparu. D'après UNIA, les principales victimes de cette discrimination seraient les femmes musulmanes. Elles représenteraient 64 % des personnes les sollicitant. Les principaux sujets de discrimination sont les symboles religieux comme le foulard, suivi par les pratiques religieuses telles que la prière ou l'alimentation. Le Collectif pour l'inclusion et contre l'islamophobie en Belgique (CIIB) rejoint ce même constat. En 2020, sur la base de l'analyse des victimes déclarées dans les dossiers islamophobie, 9 victimes sur 10 sont de sexe féminin. Ceci confirmerait le caractère particulièrement genré de ce type de discrimination. L'emploi et l'enseignement seraient les plus touchés par ces discriminations, avec un taux respectif de 35 % et de 32,4 % de dossiers ouverts pour ces mêmes motifs, ce qui n'est pas négligeable.

Un rêve désenchanté

Je m'appelle Soukeynah, 27 ans, et je suis de confession musulmane. Je suis passionnée d'art et je suis actuellement étudiante en photographie.

Je suis longtemps restée sous silence, mais cette période est désormais révolue. J'ai, aujourd'hui, décidé de prendre la parole, afin de dénoncer les discriminations que j'ai subies tout au long de mon parcours d'études supérieures, et plus particulièrement à la Haute école libre de Bruxelles (HELB).

Tout commence en 2015, année où j'ai obtenu mon CESS/BAC. Comme pour tous les autres élèves de Rhétorique, c'est le moment de s'inscrire dans une haute école ou université de son choix. Ne sachant pas encore exactement où je voulais m'inscrire, je décide de visiter des écoles, le but étant de demander des informations sur telle ou telle option. Un jour, en accompagnant un ami dans le département informatique de la HELB, je me suis dit que d'une pierre, deux coups, j'allais ici aussi me renseigner sur l'école, plus spécifiquement sur le département audiovisuel. J'ai à peine posé ma première question à la secrétaire que celle-ci m'interrompt en me disant : « Cet établissement interdit le port du voile ». Déstabilisée par ce que je venais



d'apprendre, je lui réponds : « J'ignorais que la HELB interdisait le port du voile, alors que l'Université libre de Bruxelles (ULB), elle, l'accepte ».

Par dépit, je décide alors de m'inscrire à l'ULB, puisque le voile y est globalement autorisé. Malheureusement, l'ULB ne proposait aucune licence en audiovisuel. Je me suis alors rabattue sur l'architecture qui était, selon moi, la branche la plus artistique. Mais le problème était que je n'y étais absolument pas préparée et ces études étaient plutôt onéreuses. De plus, je n'étais pas complètement convaincue de ce choix d'études. Fin octobre, je me suis alors désinscrite.

C'est décidé ! Je veux un cursus artistique !

Passionnée de chant et de musique, je décide d'intégrer l'Académie des Arts de la Ville de Bruxelles. Elle propose des cours de solfège qui m'intéressent fortement. Au bout de trois semaines de cours, mon professeur me dit que je suis convoquée chez le directeur. Arrivée dans son bureau, je tombe encore des nues. Il me dit que les signes convictionnels sont interdits dans l'établissement et que je ne peux pas poursuivre mon enseignement, si je garde mon foulard sur la tête. J'ai tenté de négocier, mais en vain. Je lui ai dit que je pouvais le rabattre vers l'arrière. Il me dit alors : « Montre-moi comment ! ». Je m'exécute. Je détache mon foulard et je le vois sourire en même temps. Puis, lorsqu'il voit que je ne le retire pas complètement devant lui, mais que je rabattais seulement les extrémités à l'arrière de ma tête pour en former un turban, il me stoppe en me disant froidement : « Non ! Comme ça non plus, ce n'est pas autorisé ! ». Ce soir-là, je suis rentrée en larmes chez moi en remettant tout en question. J'ai dû abandonner des cours que j'aimais réellement pour cause de discrimination.

2

Face à toutes ces barrières, je décide, avec l'aide d'Actiris, de prendre des cours du soir en néerlandais et en anglais, afin d'améliorer mon niveau et, qui sait, peut-être de m'ouvrir des portes. Durant cette période, j'ai eu la chance d'assister à un séminaire de Cinéma Anthropologique d'une semaine. Lors de ce colloque, j'ai découvert le documentaire *Naissance et Maternité* de la célèbre scénariste et réalisatrice japonaise Naomi Kawase. Ça a été pour moi une véritable claque ! Je me suis dit que je ne connaissais encore rien à la vie. Je l'admets. J'ai beaucoup été influencée par cette œuvre. J'ai pensé qu'il fallait que je devienne infirmière pour avoir quelque chose à raconter, si je voulais devenir une réalisatrice digne de ce nom. Je me suis alors inscrite, l'année suivante, en soins infirmiers à l'ISEI.

Nouvelle année, nouveau parcours ?

Dès mon inscription à l'ISEI, la secrétaire m'informe que tous les couvre-chefs sont interdits. Mais j'avais appris par une amie de Bac+2 que les professeurs étaient assez tolérants. Ils acceptaient le foulard dans les couloirs, mais aussi durant les cours théoriques. En revanche, pour les cours pratiques, ils restaient intransigeants pour la plupart. « Le règlement, c'est le règlement », disaient-ils. Mon amie m'avait dit que, de toute façon, nous n'étions pratiquement que des filles. Enfin, c'était le cas pour certains groupes, mais pas pour tous. Et bien sûr, dans le mien, nous étions en minorité. Il y avait près de sept garçons. Je n'avais pas le choix. J'ai dû complètement retirer mon voile pour la première fois pour le cours de manutention. J'étais extrêmement mal à l'aise et je me sentais forcée. On m'avait une nouvelle fois privée de mon libre-arbitre.

« Je n'ai pas le choix »

***Cette pensée, à laquelle j'avais été réduite, m'opprimait. Je voulais avoir le choix ;
je voulais être libre de porter ce que je voulais et quand je le voulais !***

L'idée qu'une figure d'autorité me prive de ma liberté m'accablait. J'étais encore coincée dans ce schéma oppressant. Je devais choisir entre mon éducation et ma foi, comme si les deux n'étaient pas compatibles. J'avais envie de quitter l'école encore une fois. Je remettais une nouvelle fois tout en question. J'ai enfin décidé d'en parler avec mes parents. Pour eux, délaissé mon éducation n'était pas envisageable. Je ne devais pas quitter l'école et ils avaient raison ! Aucune école en soins infirmiers n'accepte le hijab. Ensemble, on réfléchit alors à une solution. On s'est alors dit que, comme le foulard et tous les autres couvre-chefs ne sont pas admis, nous devons être ingénieux. J'ai donc pensé à une perruque. L'idée était que je porte une perruque d'une couleur flamboyante, rose ou bleue, un peu comme un déguisement, pour qu'elle ne soit pas similaire à de vrais cheveux. Au début, je n'étais pas totalement séduite par l'idée. Mais, peu après, je commençais à m'y faire. Je souhaitais véhiculer un message important : j'ai le droit de porter ce que je veux sur ma tête ! Mes cheveux restent cachés, seule la manière de le faire est différente. Serait-ce plus acceptable à leurs yeux ? Si un foulard n'est pas accepté, alors une perruque le sera forcément.

J'étais fortement remontée par la situation. J'avais compris que c'était l'unique solution que je détenais. Mais, en même temps, j'étais mitigée. Devais-je mener ce combat ou le laisser tomber ? Je n'avais pas envie de prendre cela complètement au sérieux non plus. Je suis contre les injustices, bien sûr, mais je n'étais pas encore prête à assumer entièrement cette perruque et à risquer, de ce fait, de paraître ridicule avec. J'avais fait part de mon idée à certains de mes camarades de classe, au préalable, parce que je voulais qu'ils comprennent ma démarche avant de me lancer.

Une rencontre hasardeuse qui se révélera importante

Jour J, je franchis le pas ! Je décide de porter ma perruque bleue pour aller en cours. Je la cache sous mon hijab pour faire le trajet jusqu'à l'école. Sur le chemin, je me sens ridicule. Ai-je pris la bonne décision ? Je suis stressée... Je me dépêche, mais j'arrive en retard pour la première heure de cours, mais à l'avance pour la deuxième. Un camarade de classe attend devant le local. Je le rejoins. Il était lui aussi en retard, mais pas pour les mêmes raisons que moi. Il me raconte l'accident de voiture dont il a été victime deux semaines auparavant et dont il est, heureusement, sorti indemne. En l'écoutant, j'ai eu un déclic. Les idées se bousculent dans ma tête. Je me suis alors dit que, s'il était encore en vie, c'est que Dieu avait encore des projets pour lui sur cette Terre. C'est à ce moment précis que je prends conscience de mon existence. Je suis encore en vie, moi aussi ! Chaque jour qui passe pourrait être mon dernier et, si je suis toujours là, à l'heure actuelle, c'est que mon heure n'est pas encore venue. Dieu avait encore des projets pour moi. Je me suis alors dit que l'une de mes missions pourrait être la revendication de mes droits. La perruque bleue deviendra-t-elle mon symbole de protestation ?

Nous avons tous des ambitions dans la vie. Le fait de rentrer dans cette classe avec une perruque bleue ne va tuer personne. Ce n'est après tout qu'une perruque. Je vais le faire et je dois le faire car c'est finalement mon combat pour ma liberté.

La deuxième heure de cours allait bientôt commencer. J'ai la perruque bleue. Je la garde cachée sous mon foulard, jusqu'à ce que ma professeure m'interpelle par une remarque. Ce qui m'oblige à me découvrir la tête. J'étais là, face à cette même enseignante qui avait interrompu son cours pour emmener une étudiante chez le directeur car celle-ci refusait de retirer un bandeau qui maintenait sa coiffure en place. J'étais à la fois confiante et stressée. Mais au moment venu, j'obtempère. Je retire mon voile et laisse apparaître une chevelure synthétique bleue. Mon enseignante reste bouche bée. Elle ne savait pas comment réagir et, bien sûr, le reste de la classe a éclaté de rire. Mais ces rires ne m'ont pas atteinte. Loin de là. Je m'y attendais. Ce ne sont pas ces railleries qui me feront renoncer à mes droits.

Je suis parvenue à revendiquer mes droits durant près de deux ans dans cet établissement, mais cela n'a pas été de tout repos. J'ai arrêté les soins infirmiers en fin de deuxième année. Je m'étais lancée dans ces études car je souhaitais en apprendre plus sur la vie et exercer une profession remplie d'humanité. Mais la réalité était bien plus complexe qu'elle n'y paraissait. Je me suis alors dit : « Pourquoi l'énergie que je mets dans ces études et ma perruque bleue, je ne les placerais pas dans quelque chose que j'ai toujours voulu faire ? C'est-à-dire, des études artistiques ».

Me réapproprier mon avenir

Je décide enfin de me réapproprier mon avenir et de faire des études artistiques. Je m'inscris alors dans une école d'art en cours du soir. J'ai pris l'option photographie. Là encore, rebelotte ! Mon foulard pose problème. Le directeur me fait comprendre d'une certaine manière que, si je veux suivre ce cours, je dois me dévoiler. Ayant été discriminée à plusieurs reprises pour la même raison, je lui demande alors si le port d'une perruque bleue serait admissible. Il ricane en me disant : « Nous sommes dans une école d'art ! Bien sûr ! Vous pouvez porter ce que vous voulez sur la tête. Une perruque bleue ne posera aucun problème ! ». Je trouvais ça aberrant, qu'on accepte le port d'une perruque synthétique, mais qu'on refuse le port d'un foulard ou d'un turban. Le directeur était assez décomplexé en m'avouant indirectement que le problème n'était pas les couvre-chefs ou autre, mais le foulard lui-même. J'annule alors mon inscription. Mais je ne dis pas pour autant adieu à mon avenir. Je prends juste du temps pour réfléchir.

C'est en octobre 2020, avec l'encouragement et le soutien d'amies et d'étudiants de mon club Ciné-vidéo que je retente ma chance dans la photographie. Cette fois-ci, je m'inscris à une licence à la Haute école libre de Bruxelles (HELB). Je savais pertinemment que le foulard n'était pas autorisé, mais je n'en avais que faire. Je m'étais promis de me réapproprier mon avenir coûte que coûte. J'ai alors envoyé tous les documents par courriel, afin de finaliser mon inscription. Peu de temps après, je reçois un coup de fil de la secrétaire de l'établissement. Paniquée, elle m'annonce que le port du voile est interdit au sein de l'école. Je lui dis que j'étais

déjà au courant. Je lui demande alors si je pouvais porter ma fameuse perruque bleue à la place. Elle me dit qu'elle en parlera avec le directeur. Le lendemain, j'ai reçu une confirmation de sa part : la perruque est autorisée.

Pour mon premier jour d'école, je prends ma perruque avec moi. Arrivée devant les portes de l'école, je croise le directeur. Me voyant avec mon foulard, il me dit : « Êtes-vous élève dans cet établissement ? Si oui, vous ne pouvez pas porter ce couvre-chef ». Je lui dis alors que je comptais le retirer dans les toilettes. Il répète que c'est interdit. J'insiste en disant que je vais le retirer aux toilettes. – Je me rends bien compte qu'il aurait souhaité que je le retire face à lui, mais ce n'est pas envisageable pour moi ; déjà que je dois renoncer à mon droit, mais renoncer à ma dignité, c'est hors de question. – Je me rends alors aux toilettes, je retire mon hijab (à l'abri des regards) et j'enfile ma perruque.

Ensuite, je me dirige vers le secrétariat pour finaliser mon inscription. Lorsque la secrétaire me voit, elle me dit : « Ah oui ! Avec ça, c'est sûr que tu attires bien le regard de tous les garçons ! ». Heurtée par ses propos à la fois racistes et sexistes, je reste figée. Peu de temps après, je lui dis, avec un rire nerveux : « Oui, le regard de tout le monde, même ! ». Perplexe, je suis sortie du bureau et j'ai regagné mes cours. J'en ai parlé avec mes camarades et eux aussi étaient choqués. Il se demandaient comment une école d'art primant la tolérance et l'ouverture d'esprit pouvait interdire l'expression d'une identité. Car, oui, mon hijab fait partie de mon identité. Il fait partie de moi. L'un de mes professeurs se définissant comme étant contre toutes religions m'a dit avoir remis en question son point de vue sur le port du foulard. Il a compris mon combat et l'a valorisé. Il m'a dit que c'était un acte assez « Rock 'n'roll », ce qui m'a fortement touché.

Une peur bleue toujours présente

Mon parcours n'a pas été de tout repos. Je me suis inscrite dans des options qui ne me correspondaient pas forcément, par dépit. On m'a fait comprendre que mon foulard posait problème, qu'un bout de tissu pouvait obscurcir mon avenir. Une partie de mon identité n'était donc pas acceptée et j'essayais de fuir cette réalité pourtant bien présente. Mon souhait était d'être acceptée comme je suis, qu'on valorise ma personne et qu'on ne s'arrête pas sur un simple foulard. Ma religion fait partie de mon identité et de ma vie. Pourquoi devrais-je la délaissier au profit d'une éducation ? Ne peuvent-elles pas être compatibles ? Pourquoi devrais-je retirer mon foulard pour aspirer à un avenir ?

Une perruque bleue est acceptée, alors qu'un foulard bleu ne l'est pas. Pourtant les deux ont, par définition, la même utilité : dissimuler les vrais cheveux. Seulement, la symbolique diverge. Un foulard n'est après tout qu'un bout de tissu sans défense, au même titre qu'une perruque. C'est nous qui lui donnons du cachet. Ne pointez pas mon hijab pour me mettre en marge de la société, alors qu'il est, pour moi, ce qui me permet de naviguer droit devant sans jamais perdre pied.

En tant que citoyenne belge de confession musulmane, j'aimerais être acceptée dans mon intégralité et qu'on ne dénigre pas une partie de mon identité sous le principe de laïcité. Refuser

l'accès à l'éducation pour un foulard est par essence liberticide. La Belgique francophone est l'une des rares régions européennes qui demandent encore à des femmes adultes de choisir entre deux droits fondamentaux : le droit à la liberté de conscience et à la liberté de choix. À quand une intervention européenne pour mettre fin à cette discrimination et œuvrer pour une Europe plus juste et inclusive ?